



Préavis municipal N°16/2015 : Récupération d'eau pour l'arrosage des terrains de foot

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission composée de Mme et MM. Sarah Golay, Dominique Despland, Christian Oulevay, Pierre-Alain Portmann, et du rapporteur, s'est réunie le 2 septembre 2015 au bâtiment administratif de Thierrens, en présence des municipaux Thierry Devallonné, Claude-Alain Cornu, Pierre-Alain Bigler et Michel Rosset, et de M. Romanens du bureau CFA.

La commission a reçu les informations nécessaires et a pu poser les questions qui lui semblaient opportunes.

La commission a relevé les points suivants :

- Le besoin en eau d'arrosage est important, avec 35 arrosages par année et par terrain
- Le besoin annuel en eau est de 3'500 m³ par terrain, soit 7'000 m³ par année
- Il y a possibilité d'utiliser des eaux claires permanentes
- Pour satisfaire l'arrosage, un stockage de 100m³ est nécessaire
- Un système de suppression sera installé pour obtenir la pression de 7 bars, pour l'arrosage automatique
- La valorisation des eaux claires récupérées permet une économie de l'eau potable
- L'économie financière de l'opération est importante

Conclusion :

A vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal de Montanaire :

- D'accepter le préavis n°16/2015 pour la récupération d'eau pour l'arrosage des terrains de foot

Lieu et date : Thierrens, le 10 septembre 2015

Sarah Golay

Dominique Despland

Christian Oulevay

Pierre-Alain Portmann

Etienne Perrin (rapporteur)

Le rapport doit être remis impérativement au plus tard 48h avant le conseil